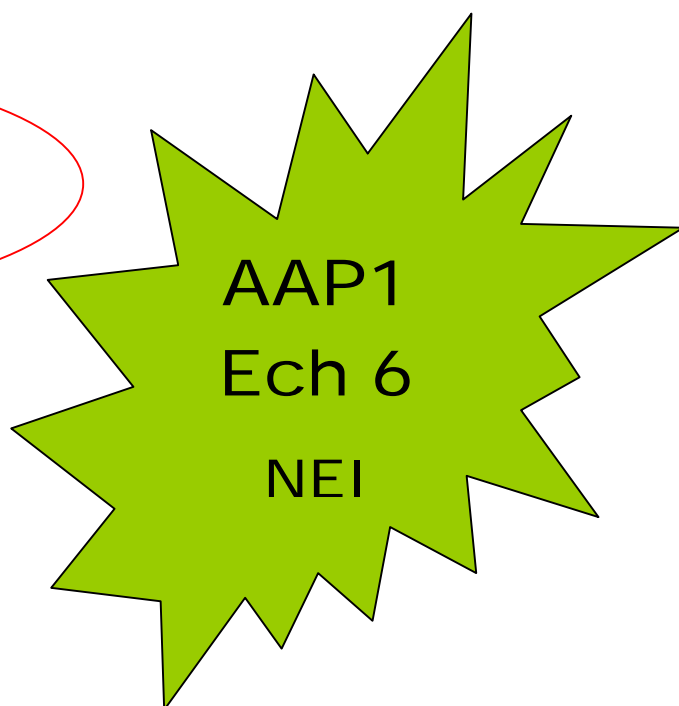


Conditions de fait 2009

Précap : 15 sept 2009

CAP : 8 oct 2009



Conditions statutaires

- avoir 2 ans d'ancienneté au moins dans le 6ème échelon d'adjoint administratif principal de 2ème classe et compter 5 ans de services effectifs

Promouvables statutaires : **840**

Nombres de promotions : **179** (24% des agents promouvables statutaires)

Conditions de fait 2009 pour les promotions automatiques à l'ancienneté (sauf contre-propositions)

11 ^{ème} échelon au 1/1/2009 et 46 ans au moins au 31/12/2009	7
10 ^{ème} échelon au 1/1/2009 et 46 ans au moins au 31/12/2009	136
9 ^{ème} échelon au 1/1/2009 et 51 ans au moins au 31/12/2009	4
8 ^{ème} échelon au 31/12/2009 et 51 ans au moins au 31/12/2009	9
7 ^{ème} échelon au 31/12/2009 et 51 ans au moins au 31/12/2009	22
6 ^{ème} échelon au 31/12/2009 et 58 ans au moins au 31/12/2009	1

En cas de contrepropositions, rattrapages possible pour un agent en échelon 6, 7 et 11, pour 5 agents en échelon 8